

Matinée organisée par le Territoire Sud de l'Association

La double étape des 18 ans et 20 ans, pour un jeune en situation de handicap mental

Lieu : Ecole République, 18 Boulevard Carnot 92340 BOURG-LA-REINE

Réunion publique ouverte :

- aux adhérents de l'association Unapei 92
- aux familles dont un proche est accueilli dans un établissement ou service médico-social, en ULIS,
- et plus largement à toute personne ou organisme intéressés par cette thématique.

Objectifs de la rencontre

- Apporter les informations essentielles sur les dimensions juridiques, administratives et institutionnelles lors du passage à l'âge adulte (18 et 20 ans) d'un jeune en situation de handicap mental
- Un exposé à deux niveaux :
 - les dimensions juridiques et administratives en vigueur
 - les démarches à effectuer et leur contexte dans le département des Hauts de Seine
- Partage d'expérience entre participants et questions/réponses

Intervenants

- Philippe CAMBERLEIN, adhérent de Unapei 92, parent
- Marie-Eloïse SPAGNOL, assistante sociale à l'Empro de Bourg-la-Reine et au SESSAD Le Cèdre Jeunesse / le Cèdre insertion, à Châtillon

Il sera fait application des gestes barrières et dispositions concernant le Covid , en vigueur à la date de réunion.



Coupon d'inscription

Coupon à renvoyer à l'adresse postale : **Unapei 92 - 119 grande rue 92310 SEVRES** ou par mail à l'adresse : **vie.asso@unapei92.fr**

Madame / Monsieur,

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

Accompagné(e) par personnes

Etablissement / association fréquenté par la personne accompagnée (facultatif) :.....